

Comité Syndical du 26 mars 2019

Point 05/2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le vingt-six mars à seize heures quinze, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 11 mars 2019

Membres présents : Messieurs François Bonneau, François Nebout, Didier Jobit, Didier Villat, Jérôme Sourisseau, Jacques Chabot, Philippe Bouty, Xavier Bonnefont, William Jacquillard, Daniel Sauvatre et Jean-François Dauré.

Mesdames Martine Pinville, Stéphanie Garcia, Fabienne Godichaud, Jeanne Filloux, Annette Feuillade et Danielle Chauvet.

Membres absents ou excusés : Messieurs Samuel Cazenave, Mathieu Hazouard et Jean-Hubert Lelièvre.

Membre consultatif présent : -

Membres consultatifs absents excusés : Messieurs Daniel Braud et Andreas Koch et Mesdames Anne Frangeul et Cécile François.

Monsieur Mathieu Hazouard donne pouvoir à Madame Martine Pinville.

Monsieur Samuel Cazenave donne pouvoir à Monsieur François Bonneau.

Objet : Participation du Pôle Image Magelis au Festival du film court

Le Festival du Film Court d'Angoulême tiendra sa 16ème édition du 10 au 13 avril 2019.

Ce festival, qui existe depuis 2004 à Angoulême, est géré par une association constituée majoritairement d'anciens étudiants du Campus de l'Image.

La manifestation présente les œuvres de nouveaux cinéastes talentueux et fait redécouvrir les films de grands cinéastes historiques et militants du format court comme Alice Guy, Paul Grimault, Agnès Varda, Pierre Étaix ou encore Alain Resnais à travers rétrospectives, expositions et débats.

Le reste de l'année, l'association met en place des projections à destination du public charentais avec des reprises des meilleurs films de l'édition précédente ou encore des interventions dans les écoles qui prennent la forme de projections et d'échanges avec les élèves dans une démarche d'éducation à l'image.

L'édition 2019 du festival se déroulera à l'Espace Franquin. Le festival investira également d'autres lieux de la ville en soirée pour des projections spéciales.

Les tarifs pratiqués sont les suivants : séance unique : 2€, pass tout accès : 9 €. Certaines séances seront gratuites.

Il s'agit de l'un des festivals les plus plébiscités par les étudiants de l'Angoulême, qui assiste très nombreux chaque année au festival.



Au programme de l'édition 2019 :

- une compétition internationale de courts métrages,
- une rétrospective Alice Guy,
- une journée de rencontre entre professionnels et étudiants : table ronde sur la production de courts métrages d'animation, projection des réalisations des écoles de l'image, présentation de l'Agence du Court Mètre, ...
- un concours d'écriture de scénario en partenariat avec l'association Art, Culture et Equité
- des séances scolaires, jeune public et familles
- la projection du best of du Festival d'animation d'Annecy, en présence de Patrick Eveno, ancien directeur de CITIA

Le budget global du festival s'élève à 34 763 € dont 10 573 € en valorisation. Le Pôle Image apportera une contribution financière d'un montant de 3000 €. Une convention de partenariat sera signée entre les différentes parties, sur la base de la délégation d'attributions consentie par les membres du Comité Syndical au Président.

Le site internet du festival : <http://www.filmcourtangouleme.com/>

.....

Les membres du Comité Syndical prennent acte des informations portées à leur connaissance.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 29 mars 2019
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 29 mars 2019
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 29 mars 2019

Signé: Le Président

François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis